

Dr Jacqueline FRAYSSE

Réf. : JF/DK

Nanterre, le 5 avril 2016

Monsieur Frédéric VALLETOUX
Président
Fédération hospitalière de France
1 bis rue Cabanis
75014 PARIS

Copies à Madame Marisol Touraine, Ministre de la santé
Monsieur Serge Blisko, Président FHS Île-de-France

Monsieur le Président

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance du communiqué de presse de la Fédération hospitalière de France qui prend acte de la déclaration de la Ministre de la Santé le 30 mars dernier récusant la mise en œuvre d'un plan national de suppressions de lits ayant pour but de réaliser des économies.

Vous appelez ainsi à ce que vous soit signalée toute "injonction des agences régionales de santé se traduisant par des fermetures de lits a priori et non portées par des projets médico-soignants" qui privilégie une approche comptable au détriment des besoins en santé des populations.

C'est dans ce cadre que je me permets d'attirer votre attention sur le devenir de l'hôpital Max Fourestier, faisant partie du Centre d'accueil et de soins hospitaliers (CASH) de Nanterre.

En à peine trois ans, cet établissement, dont le statut est unique en France, a réussi à réduire de moitié son déficit tout en maintenant son activité médicale, chirurgicale et obstétrique ainsi que ses missions de santé publique relatives à son secteur médico-social qui prend en charge près d'un millier de personnes en grande précarité (sans domicile fixe, personnes désargentées, réfugiés, etc).

L'ARS d'Île-de-France a toutefois décidé arbitrairement, au mépris de toutes les procédures administratives en vigueur, de refuser à cet établissement le renouvellement de l'autorisation d'exercice en chirurgie conventionnelle.

La communauté médicale, les personnels et leurs représentants ainsi que les membres du conseil d'administration n'ont pas été consultés.

La visite sur site obligatoire a été annulée.

Par ailleurs, cette décision s'inscrit en faux avec le projet médical d'établissement validé par le conseil d'administration du cash en juin 2013.

La fermeture de la chirurgie signifie de nouvelles suppressions de postes et de lits, 7 millions de recettes en moins dans un premier temps et bien sûr la fermeture progressive des services d'ophtalmologie, d'ORL, d'urologie, d'orthopédie, d'odontologie, des urgences et de la maternité. Cette situation remet en cause les missions assurées par le secteur médico-social.


Dans le même temps, je constate que l'ARS renouvelle l'autorisation d'exercice en chirurgie conventionnelle de l'hôpital de Neuilly- Puteaux-Courbevoie dont le nombre d'actes chirurgicaux accomplis et pris en compte par l'ARS pour justifier sa décision est bien inférieur à celui de Nanterre : 987 actes contre 1257 !

Outre l'approche purement quantitative très contestable, et en contradiction avec les déclarations de la ministre de la santé, il apparaît clairement que l'ARS d'Île-de-France prend une mesure à la fois inique et très pénalisante pour les populations- tant celles accueillies dans le pôle social que celles du territoire- qui seront privées de services publics de qualité et de proximité.

Telles sont les informations que je souhaitais vous transmettre.

Je reste à votre disposition et espère pouvoir compter sur votre soutien dans la défense de cet hôpital public.

Recevez, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.



Jacqueline FRAYSSE
Députée des Hauts-de-Seine